



**ARRETE N° 14 - 2023 PORTANT INTERDICTION DE LA CIRCULATION SUR LA
ROUTE DE LA SCIERIE**

Le Maire de la Commune de LA SAUNIÈRE (Creuse)

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212-1, 2212-2, 2213-1, 2213-2 ;

Vu le code de la route et notamment ses articles R. 110-1, 110-2, 411-8 et 411-25 ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 sur la signalisation des routes et autoroutes, modifié et complété;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1) approuvée par les arrêtés interministériels des 8 avril et 31 juillet 2002 ;

Vu la demande en date du 09 Mai 2023 de l'entreprise EUROVIA en vue d'effectuer des travaux sur la route de la scierie.

Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, il y a lieu d'interdire la circulation sur ladite route.

ARRETE

Article 1er : La circulation sera interdite sur cette partie de la route de la scierie du 15 mai 2023 à partir de 7 heures jusqu'à 19 heures sauf riverains jusqu'au 17 mai 2023.

Article 2 : La signalisation sera mise en place par l'entreprise Eurovia.

Article 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois en vigueur.

Article 4 : Monsieur le Commandant de Gendarmerie, Madame le Maire de La Saunière sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LA SAUNIÈRE le 10 Mai 2023

R/o Le Maire,

F. LE GALLIARD

Annie ZAPATA



Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : **BOURNICON** Prénom : **Gilbert**
Dénomination : **EUROVIA AUBUSSON** Représenté par :
Adresse Numéro : **8** Extension : Nom de la voie : **rue Ampère**
ZI du Mont Blanc
Code postal **23200** Localité : **AUBUSSON** Pays : **France**
Téléphone **0555661981** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : **gilbert.bournicon@eurovia.com**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **Route de Peu-leby**
Code postal **23000** Localité **LA SAUNIERE**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :
Description des travaux :
N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁰⁾ :
Date prévue de début des travaux : **15/05/2023** Durée des travaux (en jours calendaires) : **03**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **03** Date de début de réglementation **15/05/2023**
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) :

⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers
poids lourds

Stationner

véhicules légers
poids lourds

Dépasser

véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....
.....
.....

Autres prescriptions :

.....
.....
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

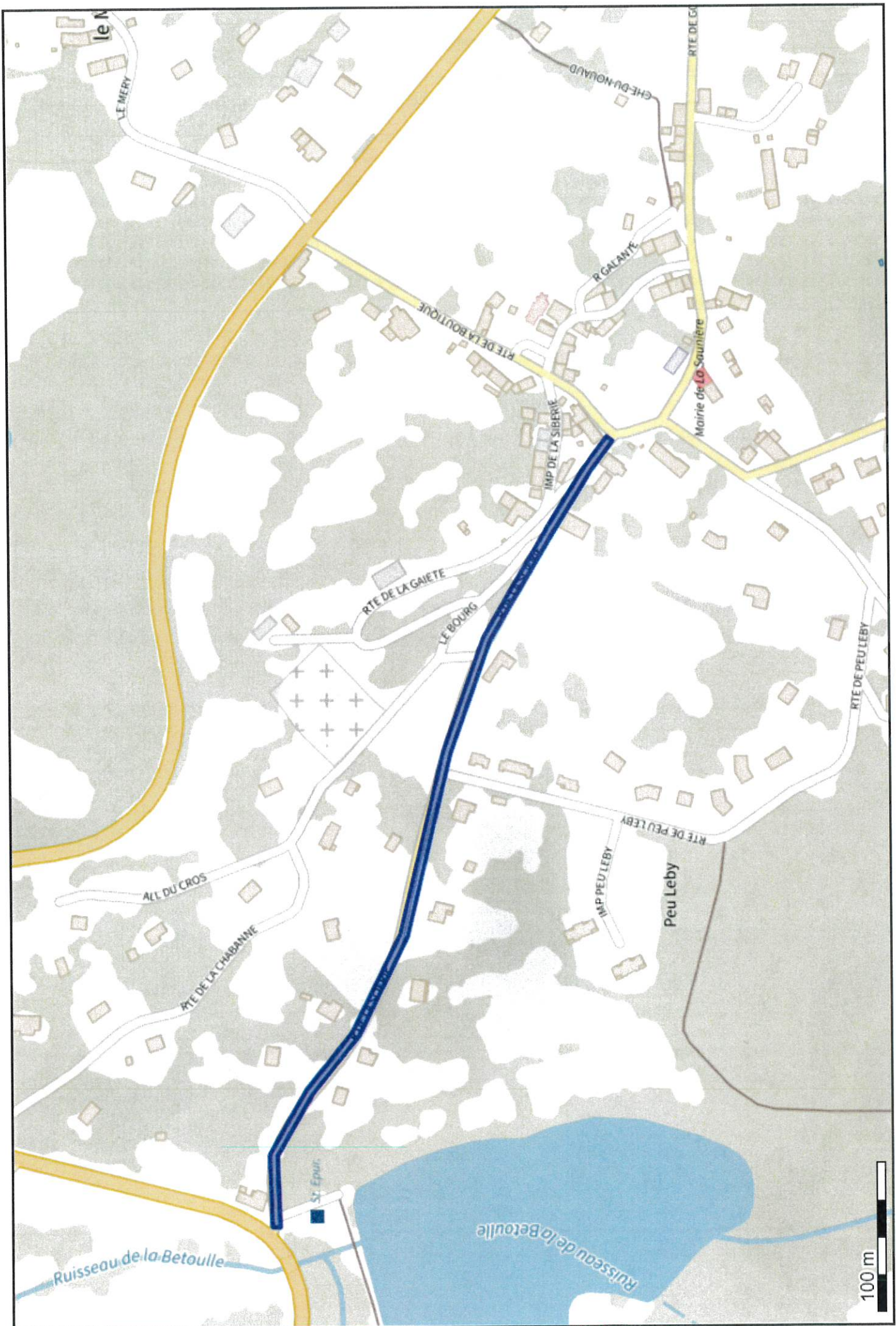
J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : AUBUSSON

Le : 0 9 0 5 2 0 2 3

Nom : BOURNICON Prénom : Gilbert Qualité :





100 m

LEGENDE	
Système géodésique	EPSG
WGS 84	EPSG 4326

Polygone 1
(46.132435 1.930003); (46.132224 1.930539); (46.131942 1.931041); (46.131939 1.931048); (46.131642 1.931906); (46.131640 1.931913); (46.131373 1.933510); (46.131129 1.934492); (46.130751 1.935423); (46.130521 1.935958); (46.130395 1.936203); (46.130381 1.936231); (46.130419 1.936271); (46.130559 1.935997); (46.130561 1.935995); (46.130791 1.935458); (46.130791 1.935457); (46.131171 1.934524); (46.131172 1.934518); (46.131418 1.933531); (46.131418 1.933528); (46.131685 1.931933); (46.131981 1.931081); (46.132261 1.930580); (46.132264 1.930575); (46.132479 1.930028); (46.132482 1.930010); (46.132467 1.929420); (46.132467 1.929386); (46.132419 1.929389); (46.132435 1.930003);